

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D'EASTMAN**

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC vous est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil de la municipalité d'Eastman a été convoqué à une séance extraordinaire par le maire, Yvon Laramée.

**La séance extraordinaire sera tenue conformément aux dispositions du code municipal,
au lieu habituel des séances :**

Salle du Conseil, 160, chemin George-Bonnallie,

Lundi le 16 juillet 2018, à compter de 8h30

Pour y traiter les sujets suivants et portant exclusivement sur ceux-là, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Achat d'un camion pour le service incendie;
4. Achat d'un camion pour les travaux publics;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

Donné à Eastman, 13 juillet 2018



**Ginette Bergeron
Directrice générale**